


Signaler un dysfonctionnement

Ce formulaire vous permet de signaler des anomalies constatées sur la voie publique.

Proximité Citoyenne

Déclaration d'un désordre 

Durée de la démarche

5 minutes

Signalez un désordre en 3 Étapes

1 Description du signalement

2 Géolocalisation

3 Vos informations

Vous avez constaté une anomalie sur la voie publique.

Nous vous remercions de nous la signaler afin de la traiter dans les plus brefs délais

Pour commencer cette démarche, veuillez renseigner votre courriel

Commencer la démarche

Vos données sont collectées par la ville de Guérande afin d'accomplir des démarches administratives en ligne dans le cadre de sa mission d'intérêt public. [En savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits.](#)



HÔTEL DE VILLE

7 place du marché au Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h